

## DOSSIER DE FRAIS DE CHANGEMENT DE RESIDENCE

Décret n° 98-844 du 22 septembre 1998 modifié

Décret n° 2006-475 du 24 avril 2006

Pour les agents dont le conjoint est également fonctionnaire et dont l'arrêté de mutation porte droit à remboursement, un dossier séparé sera établi, les enfants et ascendants n'étant pris en charge que sur un seul dossier

<b>NOM</b>	<b>NOM de naissance</b>	<b>Prénoms</b>	
Grade, échelon et emploi :			
Numéro d'INSEE : <input style="width: 100%; height: 20px; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>			
RIB complet : A joindre au format papier ou pdf			
Date de prise de fonction dans le poste que vous venez de quitter		Etablissement précédent :	
Date d'arrivée sur le territoire		Etablissement d'affectation :	
Académie d'origine :		Aéroport de départ :	
Situation de famille :		Adresse mail :	
<b>PERSONNE(S) A CHARGE ACCOMPAGNANT LE FONCTIONNAIRE DANS SON POSTE D'AFFECTION</b>			
Si marié(e), pacsé(e), concubinage Nom, prénoms du conjoint : Employeur : <b>En activité :</b> <input type="checkbox"/> Oui, ne remplit aucune des deux conditions de l'article 34 du décret 98-844 du 22/09/1998 <input type="checkbox"/> Oui, remplit une des deux conditions de l'article 34 du décret 98-844 du 22/09/1998 <input type="checkbox"/> Non			
Si oui, justificatifs à fournir			
<b>Enfants à charge</b>			
Désignation	Nom et Prénoms	Date de naissance	Observations
<b>Ascendants à charge vivant ordinairement sous le toit de l'agent</b>			

L'agent doit justifier, dans l'année suivant la date de son changement d'affectation, que tous les membres de sa famille l'ont effectivement rejoint dans sa nouvelle résidence familiale. En l'absence d'un tel justificatif, il doit reverser totalement ou en partie l'indemnité forfaitaire.

**NOTA :** Tous les personnels affectés à Wallis et Futuna doivent savoir que le paiement des frais de changement de résidence peut demander du temps car dépendant des crédits alloués par le ministère. Il leur est instamment demandé d'être prudents et de ne pas engager des dépenses sur la base de cette indemnité, sous peine de se retrouver dans de graves difficultés financières en cas de paiement tardif.

Certifié sur l'honneur l'exactitude des diverses déclarations énoncées dans le présent dossier.

Fait à ....., le .....

Signature :